

**Compte-rendu de la réunion
du vendredi 26 avril 2019
Salle Socio-Culturelle de Sainte-Maure**

Personnes présentes:

Membres du Bureau

- M. Jean-Luc AVIGNI, Président
- M. Denis KLEIN, Trésorier
- M. Jean-Paul HOLTZWARTH
- M. Philippe HANNEQUIN
- M ; Miguel MARIAN
- M. Alain LANIER

Membres AAPPMA

- M. Gérard BOUTEYRE, garde pêche
- M. Serge LANIER, GARDE PÊCHE

Personnes excusées :

- M. Bruno DUBUS, Vice-Président
- M. Gérôme Vitry
- M. Alain FARRUGIA
- M. Laurent SEJOURNE, Secrétaire
- M. Pascal DEVILLE

Jean-Luc AVIGNI, Le Président de l'AAPPMA ouvre la séance à 18h en remerciant les personnes présentes.

J-L.A invite les personnes présentes à suivre l'ordre du jour.

Point 1 : Ventes de cartes de pêche

DK indique que la situation des ventes de cartes est en augmentation par rapport à 2018 à la même date.

Produit	Saison 2018	Saison 2019
	Nombre	Nombre
Carte interfédérale Personne majeure URNE (Union Récipro-citaire du Nord-Est)	81	69
Carte Personne majeure	174	221
Carte Découverte Femme	15	15
Carte Personne mineure	34	37
Carte Découverte -12 ans	47	48
Carte journalière	2	7
Total Cartes de Pêche	353	397

Nos ventes sont en progression, mais rien n'est joué, il faut attendre fin juin pour avoir une bonne vision de nos résultats.

Point 2 : fête de la pêche

La fête nationale de la pêche est prévue le dimanche 02 juin.

Notre AAPPMA s'associe à cette manifestation découverte pour les enfants au plan d'eau de Barberey.

Proposition d'achat :

50 kg de truites arc en ciel + 1 grosse pour évaluation (à récupérer le dimanche matin + prévoir cage).

Et une truite **jaune**



Pour ce faire,

Nettoyage le mercredi 22 mai 9 h 00

A titre d'info seront présents (à ce jour) : Pascal, J Paul, Alain , Miguel Christian, JL, Philippe, Serge, Denis.

Si besoin, en fonction du travail, une 2 ème ½ journée sera programmée sur place.

Prévoir pour chacun les outils nécessaires au nettoyage et ceux de l'AAPMA (tronçonneuse + éléments de protection)

Denis doit acheter le matériel pour affutage tronçonneuse.

Casse croûte sur place si besoin (visite préalable des travaux...)

Débrousailluse :

Une débrousailluse (+ accessoires) serai bien utile au groupe, pour le nettoyage de tous les abords.

JL A. est mandaté pour demander à la Fédé si nous pouvons bénéficier d'une subvention (l'an passé -> tronçonneuse) .

Prévisions :

Règlement :

Tirage au sort des emplacements de pêche à chaque inscription,
Prévoir N° de tirage et piquets d'emplacements

Démarrage de la pêche à 10 h 00, fin à 11 h30 et limitée à 2 truites par enfants.

Lots : remise des lots après pesée

1 er : enfant qui a le poids le plus important -> coupe + Lancer avec moulinet

2 ème : enfant avec poids suivant -> coupe + Canne au coup 4m + monture

3 ème : enfant avec poids suivant -> coupe + boite de pêche

4 ème lot : pour le **plus jeune** enfant -> coupe + carte jeune pour 2020

5 ème lot : le pêcheur de la truite jaune -> coupe + boite de pêche ou moulinet
Et pour l'estimation de la grosse truite -> le gagnant part avec.

Après midi : pêche libre limitée à 2 truites par personne

Recherche de lots :

DK appelle Décathlon et « Au bord de l'eau » nos 2 principaux sponsors.

Autres sponsors possibles :

JP relance son courrier (signé par JL) vers

Casino carrefour Leclerc Inter Super U lidle Culruyt Aldi
Et autres si idées

Tables stands et autres :

DK a retenu auprès de la mairie de Ste Maure le matériel.

DK + Serge et JP iront le mercredi (avant) chercher ce matériel.

Prévisions casse-croûte :

Se baser sur les ventes de 2018, soient :

3 kg de saucisses	3 kg de merguez	1kg s saucisses aux herbes
30 bières	8 bouteilles de rosé	
14 Orangina	9 coca	
4 cidres	20 eaux	

Voir pour **Chips** (gratuites ou pas ??)

Mme et M. Klein avaient apporté des crudités, excellentes à l'unanimité, à renouveler, ou à acheter....

A ne pas oublier :

Fourchettes, couteaux, gobelets

Ketchup, mayonnaise, sauce béarnaise

Et un sac de 50 L de charbon de bois et 3 boîtes de teignes + maïs doux

Serge amène son **Barbecue**

penser au **parasol** pour les cuistots

Serge amène la **glace**

prévoir 2 poubelles

Autorisation de buvette temporaire :

JL A fait le courrier au maire de Barberey

Prévision bénévoles présents :

JL A, JP, SL, Miguel, Alain



Point 3: Questions diverses

Suite à la disparition des droits de pêche que l'AAPPMA de Troyes a sur la commune de Vulaines, les membres présents pensent que de nombreux pêcheurs vont revenir, sur la région Troyenne dont Sainte Maure.

Une trop grande affluence de pêcheurs risque d'annéantir les efforts d'alevinages truites (plus rien en 2 jours....).

Une modification du règlement intérieur est souhaitée en :

- limitant à 3 truites par jour et par pêcheur
- fermant la pêche plusieurs jours par semaine en mars et avril (Je Ve ?)

JL A se renseigne auprès de la Fédé pour éventuelle application.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30 en remerciant les personnes présentes pour leur participation.

* * *